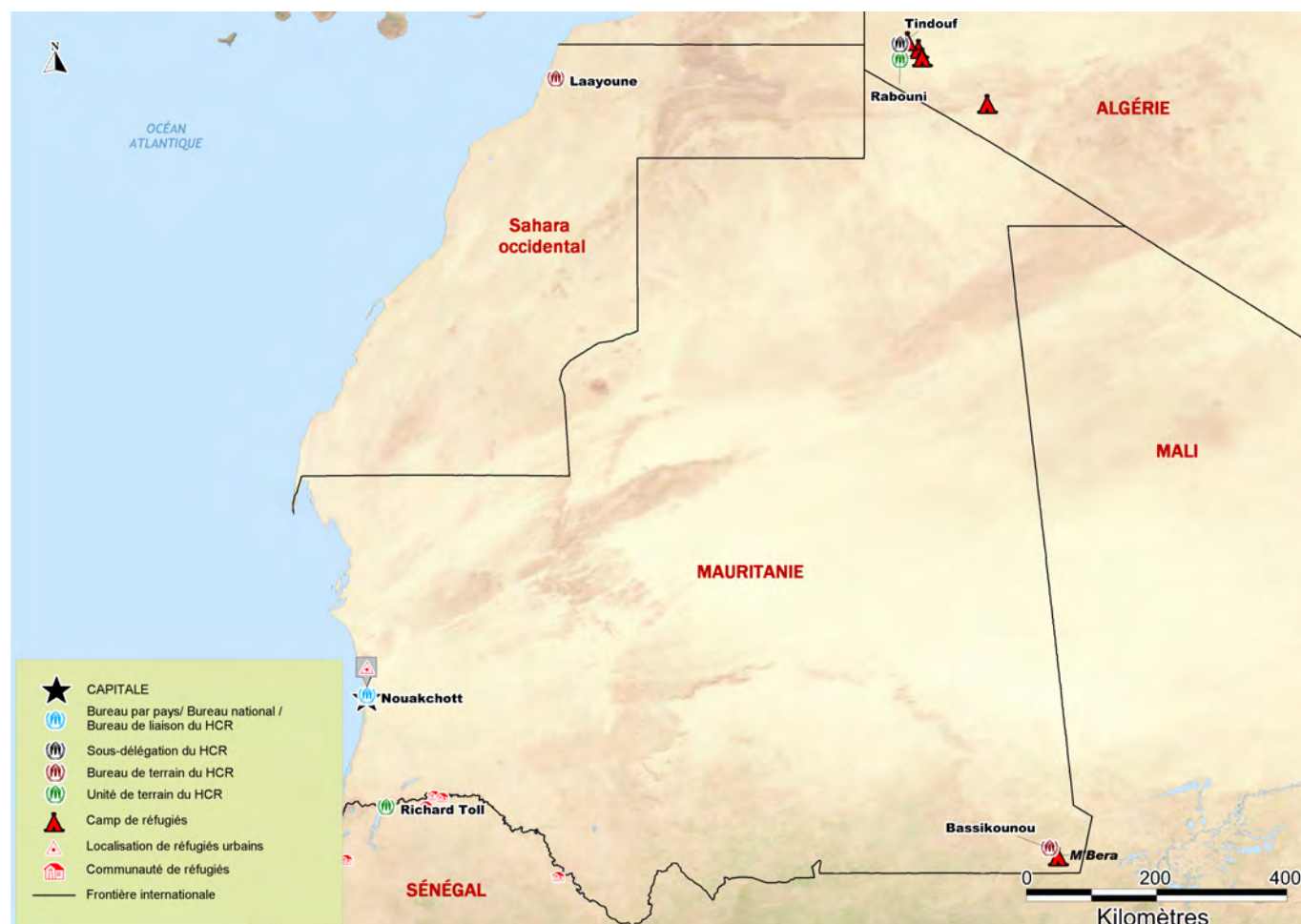


MAURITANIE



Environnement opérationnel

Contexte

Le conflit qui a éclaté au nord du Mali en janvier 2012 a entraîné le déplacement de centaines de milliers de Maliens à l'intérieur du pays et au-delà des frontières. À la fin août 2012, plus de 100 000 Maliens, pour la plupart des Touaregs, avaient cherché refuge en Mauritanie, tandis que l'afflux se poursuivait au rythme de plusieurs centaines d'arrivées par jour. En coordination avec le Gouvernement

mauritanien, le HCR a installé un camp de réfugiés à Mbera, à 60 kilomètres de la frontière, et a établi une présence dans le village de Bassikounou.

La Mauritanie, qui est partie à la Convention de 1951 relative aux réfugiés et à son Protocole de 1967, a entrepris d'élaborer un régime national d'asile avec l'aide du HCR. Dans le cadre de ce processus, un projet de loi sur l'asile a été finalisé en 2011 et présenté au Parlement en vue de son adoption en 2012. À la fin août 2012, le HCR avait enregistré 432 réfugiés et 428 demandeurs d'asile installés en milieu urbain, pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne. De plus,

Chiffres prévisionnels pour la Mauritanie

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	RDC	80	80	90	90
	Côte d'Ivoire	310	310	330	330
	Mali	70 000	70 000	80 000	80 000
	Pays divers	120	120	130	130
Assimilés réfugiés	<i>Sahara occidental</i>	26 000	26 000	26 000	26 000
Demandeurs d'asile	RDC	100	100	150	150
	Côte d'Ivoire	400	400	300	300
	Sénégal	10	10	10	10
	Pays divers	50	50	40	40
Réfugiés rapatriés	Mauritanie	24 270	-	8 000	8 000
Total		121 340	97 070	115 050	115 050

26 000 Sahraouis se trouvent dans une situation apparentée à celle des réfugiés. Ils ne prennent toutefois pas contact avec le HCR, car ils sont bien intégrés en Mauritanie.

Lorsque le rapatriement librement consenti des Mauritaniens réfugiés au Sénégal s'est achevé en mars 2012, plus de 24 000 personnes avaient regagné leur pays depuis le début de l'opération en janvier 2008. Dans les régions de retour, les rapatriés bénéficieront des activités de réintégration du HCR jusqu'en décembre 2012. On dénombre par ailleurs plus de 12 000 réfugiés mauritaniens enregistrés au Mali, parmi lesquels environ 8 000 personnes ont exprimé le souhait de rentrer dans leur pays.

● Besoins

Le HCR et ses partenaires s'efforcent tant bien que mal de maintenir des conditions conformes aux normes minimales dans le camp de réfugiés de Mbera. Les besoins demeurent pressants dans le domaine des abris, de l'eau, de l'assainissement, de la santé, de la nutrition et de l'éducation. En effet, plus de la moitié de la population du camp ne dispose pas d'un abri convenable. Les réfugiés reçoivent moins de 10 litres d'eau par personne et par jour (la norme minimale étant de 20 litres), tandis que le manque de latrines engendre des risques de



maladies. De plus, les forts taux de malnutrition sévère et modérée qui règnent dans le camp mettent en péril la santé des réfugiés les plus vulnérables, tels que les femmes enceintes et les jeunes enfants. Enfin, plus de 80 pour cent des enfants d'âge scolaire n'ont pas accès à l'éducation primaire, en raison du manque de salles de classe.

En l'absence d'un régime national d'asile, le HCR continue à plaider pour la délivrance de documents d'identité aux réfugiés

Objectifs et cibles prioritaires en 2013

Environnement de protection favorable

- Une législation et une politique sont élaborées ou maintenues.
 - ☞ Une loi nationale sur l'asile conforme aux normes internationales est adoptée.
 - ☞ Sept réunions, ateliers et séminaires sont organisés.

Processus de protection et documents adéquats

- La qualité de l'enregistrement et du profilage est améliorée ou maintenue.
 - ☞ Quelque 80 000 réfugiés maliens font l'objet d'un enregistrement individuel avec un minimum de données requises.
- L'enregistrement et l'accès aux documents d'état civil sont améliorés.
 - ☞ Environ 20 pour cent des enfants réfugiés urbains de moins d'un an reçoivent un certificat de naissance délivré par les autorités.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse est améliorée.
 - ☞ Des procédures opérationnelles standard et un plan d'action sont mis en place au camp de Mbera pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste.
 - ☞ Toutes les victimes connues de violences sexuelles bénéficient d'un soutien.

Besoins de base et services essentiels

- Des abris et des infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.
 - ☞ Tous les ménages du camp vivent dans des logements convenables.

- ☞ Environ 90 pour cent des ménages vivant en milieu urbain disposent de logements satisfaisants.
- ☞ Toutes les familles de rapatriés mauritaniens ayant une femme à leur tête vivent dans des logements convenants.
- L'état de santé de la population est amélioré.
 - ☞ Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est réduit à 1 pour 1 000 par mois dans le camp.
- L'approvisionnement en eau potable est accru ou maintenu.
 - ☞ La quantité d'eau potable disponible dans le camp passe à 20 litres par personne et par jour.
- Les réfugiés ont accès à l'éducation.
 - ☞ Tous les enfants réfugiés maliens âgés de 6 à 13 ans sont scolarisés dans le primaire.
 - ☞ Tous les enfants réfugiés de 6 à 13 ans vivant en milieu urbain sont scolarisés dans le primaire.

Solutions durables

- Tout le potentiel en matière d'intégration est réalisé.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR en milieu urbain et optant pour l'intégration sur place bénéficient d'une assistance à cet effet.
- Tout le potentiel en matière de réinstallation est réalisé.
 - ☞ 11 personnes, parmi lesquelles des femmes et des jeunes filles en situation de risque, sont identifiées et réinstallées.
- Tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti est réalisé.
 - ☞ Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR milieu urbain bénéficient d'une aide pour regagner leur pays d'origine si elles le souhaitent.
 - ☞ Quelque 8 000 réfugiés mauritaniens rentrent du Mali de leur plein gré dans la sécurité et la dignité.

Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	58
Internationaux	9
Nationaux	42
JEA	1
VNU	5
Autres	1

urbains et de certificats de naissance aux enfants réfugiés, qui demeure problématique. En raison des faibles possibilités d'emploi offertes, les réfugiés urbains les plus vulnérables éprouvent des difficultés à devenir autosuffisants. Par conséquent, le HCR doit continuer à soutenir les activités génératrices de revenus et à offrir une assistance en matière de logement, de soins médicaux et d'éducation.

| Stratégie et activités |

En 2013, le HCR continuera à gérer le camp de Mbera et à offrir aux réfugiés maliens une protection (notamment l'enregistrement et l'identification des personnes ayant des besoins spécifiques), ainsi qu'une assistance de base dans le domaine des abris, de l'eau, de l'assainissement, de la santé, de la nutrition et de l'éducation. Les communautés d'accueil continueront à bénéficier également de cette assistance, en particulier dans le domaine de l'eau.

Une opération d'enregistrement individuel, menée entre septembre et octobre 2012, aidera le HCR à vérifier le nombre de réfugiés enregistrés et à recueillir des informations plus détaillées sur les différents membres des ménages.

Dans le cadre des efforts déployés pour aider le Gouvernement à instaurer un régime national d'asile, le HCR s'emploiera à renforcer les capacités institutionnelles et procédurales des autorités en leur dispensant formations, conseils et compétences techniques nécessaires. En attendant l'adoption de la loi sur l'asile, l'Organisation se chargera de l'enregistrement et de la détermination du statut de réfugié et offrira une protection et des services d'accompagnement aux demandeurs d'asile et aux réfugiés urbains. Le HCR appuiera également des programmes d'assistance permettant aux personnes qui relèvent de sa compétence d'avoir accès aux services sociaux essentiels et de parvenir à l'autosuffisance.

Le rapatriement librement consenti des Mauritaniens réfugiés au Mali sera envisagé

lorsque les conditions le permettront. Si un accord tripartite est signé en 2013 entre le HCR et les Gouvernements mauritanien et malien, l'Organisation aidera ces réfugiés à regagner leur pays.

● Contraintes

L'organisation de l'aide humanitaire demeure extrêmement difficile dans la région désertique du Hodh el Charghi, où est situé le camp de Mbera. Il s'agit en effet d'une région reculée où les infrastructures et les services essentiels sont limités. En outre, le banditisme et les menaces d'enlèvement restreignent encore les possibilités d'accès du personnel humanitaire. Enfin, les réfugiés et les communautés d'accueil souffrent de la pénurie de ressources naturelles couplée à l'insécurité alimentaire.

| Organisation et mise en œuvre |

● Coordination

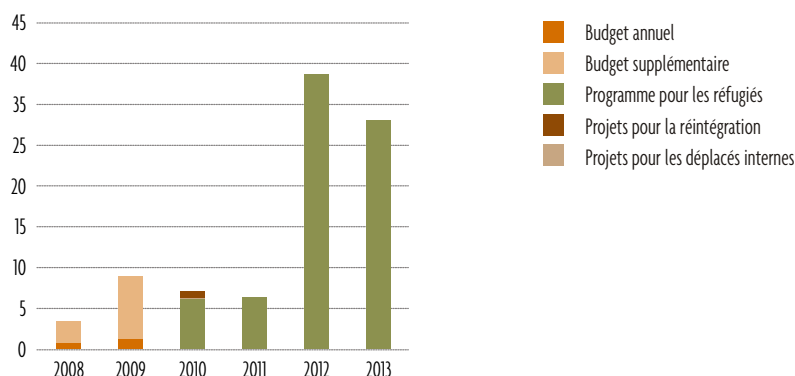
Le HCR entretient d'étroites relations de travail avec le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC). Il participe également à l'Équipe des Nations Unies dans le pays et coopère avec un éventail de partenaires d'exécution et de partenaires opérationnels. À la demande du Gouvernement mauritanien, le HCR coordonne l'intervention en faveur des réfugiés maliens, en étroite collaboration avec un homologue national et un comité de suivi nommé par les autorités. Des réunions de coordination avec les autorités, les institutions des Nations Unies, les ONG et les partenaires issus de la société civile se tiennent régulièrement à Nouakchott et à Bassikounou.

| Informations financières |

Au cours de l'année 2012, les besoins financiers du HCR en Mauritanie, initialement estimés à 7,8 millions de dollars E.-U., ont augmenté suite à l'établissement

Budget du HCR en Mauritanie 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



d'un budget supplémentaire pour la situation au Mali. Pour 2013, les besoins liés aux réfugiés maliens sont inclus dans le budget global, qui s'élève à 28 millions de dollars E.-U.

Conséquences d'un manque de financement

- Plus de la moitié de la population réfugiée installée dans le camp demeurerait privée d'un abri convenable.
- La quantité limitée d'eau et le nombre insuffisant de latrines disponibles dans le

camp exposerait les réfugiés à des conditions d'hygiène précaires.

- La majorité des enfants d'âge scolaire installés dans le camp n'auraient pas accès à l'enseignement primaire.
- Les membres les plus vulnérables de la population réfugiée urbaine ne disposeraient pas d'un logement ni d'un accès aux services essentiels.
- Les Mauritaniens rapatriés du Mali ne recevraient pas l'assistance nécessaire lors de leur retour.

Budget 2013 du HCR pour la Mauritanie (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	TOTAL
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	150 158	150 158
Sous-total	150 158	150 158
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et établissement de profils	776 507	776 507
Détermination du statut de réfugié	154 027	154 027
Documents individuels	33 243	33 243
Enregistrement et documents d'état civil	241 753	241 753
Sous-total	1 205 531	1 205 531
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	987 101	987 101
Protection des enfants	3 226	3 226
Sous-total	990 327	990 327
Besoins de base et services essentiels		
Santé	1 340 244	1 340 244
Nutrition	642 788	642 788
Sécurité alimentaire	2 325 386	2 325 386
Eau	1 658 351	1 658 351
Assainissement et hygiène	1 470 988	1 470 988
Abris et infrastructure	7 071 846	7 071 846
Articles ménagers de base	5 044 366	5 044 366
Éducation	844 374	844 374
Sous-total	20 398 342	20 398 342
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	74 706	74 706
Coexistence avec les communautés locales	8 613	8 613
Autosuffisance et moyens d'existence	391 705	391 705
Sous-total	475 024	475 024
Solutions durables		
Retour volontaire	710 390	710 390
Réintégration	478 339	478 339
Intégration	110 032	110 032
Réinstallation	64 432	64 432
Sous-total	1 363 192	1 363 192
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	46 613	46 613
Gestion et coordination des camps	2 254 770	2 254 770
Sous-total	2 301 383	2 301 383
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 036 682	1 036 682
Gestion des opérations, coordination et appui	65 226	65 226
Sous-total	1 101 907	1 101 907
Total	27 985 862	27 985 862
Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)	38 145 437	38 145 437

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

ONG

Association pour la lutte contre la pauvreté et le sous-développement (ALPD)
Commissaire à la sécurité alimentaire (CSA)
Fédération luthérienne mondiale
Intersos
Solidarités International

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

MIDEC

ONG

ADRA
Amami
Médecins Sans Frontières-Belgique
ONG Espoirs
Oxfam International
Terre des Hommes Italie

Autres

CICR
Croissant-Rouge mauritanien
FICR
FNUJAP
PAM
UNICEF
VNU